



CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES DE BINCHE.

LES  
**Coopératives Agricoles**  
d'Épargne et de Prêts

Monographie de la Caisse Raiffeisen d'Atter

PAR

**Georges MALHERBE.**

Membre de la Société d'Économie Sociale de Bruxelles.



UNIVERSIDAD COMERCIAL  
DE DEUSTO  
BIBLIOTECA

Prix: 1 FRANC.



*Le cercle d'études sociales de Binche a publié et répandu depuis sa  
fondation plus de 375,000 brochures sur la question sociale.*

RENAIX.

LEHERTE-COURTIN,  
libraire,  
rue de la Gare.

14362

BRUXELLES.

OSCAR SCHEPENS  
Société belge de librairie  
rue Treurenberg

1305





CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES DE BINCHE.

---

## MONOGRAPHIE DE LA CAISSE RURALE D'ATH.

---

### I. — Historique de la caisse rurale.

C'est à l'initiative de M. Georges Malherbe que fut fondée la Caisse Raiffeisen d'Ath, le 22 mai 1900. Il fut aidé dans son entreprise par un certain nombre de fermiers et de cultivateurs et en particulier par Messieurs Nicolas de Cock, Octave Fossé, Désiré Gorila, Jules Raulier, Gustave Elius, Felix Despret et François Lefevre. La forme de société coopérative, en conformité avec la loi du 18 mai 1873, fut adoptée comme s'adaptant le mieux aux nécessités d'une association qui allait faire des opérations réputées commerciales. Les opérations de banque sont en effet légalement considérées comme des actes de commerce.

Les statuts furent enregistrés le 30 mai, déposés au greffe du tribunal de Tournai le 2 juin et publiés au Moniteur le 10 juin suivant. Une somme de dix francs soixante centimes fut payée à Maître Despret, notaire à Ath, pour frais de dépôts de signatures, dont dix francs d'honoraires en vertu de l'art. 10 du tarif légal.

De 8 qu'il était au moment de la fondation, le nombre des membres de la caisse rurale d'Ath était monté à 21, au 31 décembre 1904. C'est donc une association agricole d'épargne et de prêt bien modeste. Son étude n'en sera que plus intéressante et plus instructive.

### II. — Organisation interne de la société.

La caisse rurale d'Ath, comme toutes les caisses Raiffeisen, est à la fois une caisse d'épargne et une caisse de prêts, le service des dépôts acceptés devant en théorie servir à alimenter le service des prêts. Mais pour parer à une insuffisance éventuelle de dépôts, la caisse sollicita de la Caisse





générale d'épargne une ouverture de crédit qui lui fut accordée sans retard. Le montant de celle-ci s'élevait à 3800 francs, mais il n'en a pas été fait usage jusqu'ici.

La caisse rurale dépose ses fonds disponibles en compte-courant chez le receveur des contributions directes d'Ath; elle les en retire au fur et à mesure de ses besoins, mais les retraits ne peuvent se faire que sous la double signature du comptable et du président du conseil d'administration.

La société ne consent d'avances qu'à ses propres membres, pour des opérations productives et moyennant garantie telle que caution, gage, privilège agricole ou hypothèque. Les prêts sont consentis et surveillés par le conseil d'administration.

Quant à la gestion journalière des affaires, elle est confiée à un administrateur-délégué spécialement désigné pour cette charge par le conseil d'administration.

Nous allons rechercher maintenant les affaires ainsi faites par la caisse rurale et les enseignements que comporte une expérience portant sur cinq années sociales.

### III. — La marche des affaires et les opérations faites.

#### 1° Les dépôts et les retraits effectués par les membres.

Le tableau suivant nous donnera une idée des dépôts et des retraits effectués par les membres. Nous y verrons le nombre et le montant des sommes déposées, le nombre et le montant des sommes retirées, ainsi que le solde des dépôts au 31 décembre de chaque exercice.

Années	LES DÉPÔTS		LES RETRAITS		Solde des dépôts non retirés au 31 déc.
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
		FRS.			
1900	5	2.010,00	1	299,00	1.711,00
1901	15	22.904,00	11	15.415,47	7.488,53
1902	19	21.044,50	17	19.002,60	2.041,90
1903	14	15.472,00	10	21.000,84	12.821,16
1904	14	15.098,50	20	15.966,46	12.519,20
	61	76.529,00	59	61.466,47	15.062,53

Le service des dépôts acceptés ou de l'épargne fonctionne donc normalement et suffirait à lui seul à justifier la création à Ath d'une caisse Raiffeisen.

#### 2° Les prêts consentis aux membres.

Le tableau suivant nous indiquera maintenant le nombre et le montant des prêts consentis par la caisse rurale d'Ath à ses membres, ainsi que les remboursements effectués par les emprunteurs. La dernière colonne nous dira le solde des prêts non remboursés au 31 décembre de chaque exercice.

Années	LES PRÊTS		LES REMBOURSEMENTS		Solde des prêts non remboursés au 31 déc.
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
1900	2	225,00	1	10,00	215,00
1901	4	2.888,00	4	2.546,44	341,56
1902	5	1.473,50	—	—	1.473,50
1903	—	—	1	1.581,71	248,44
1904	1	68,15	1	51,80	203,19
	12	4.654,55	10	4.189,95	464,60

Le service des prêts n'a pas été très actif; il faut en trouver la cause dans la crainte qu'éprouvent les cultivateurs de faire connaître leurs affaires. Ils préfèrent soit s'adresser à un bailleur de fonds, soit recourir au crédit sous forme d'achats payables à terme. Les prêts consentis avaient pour destination soit l'achat d'engrais, soit l'achat de bétail, soit l'achat de machines, soit le remboursement de créances diverses. L'expérience semble indiquer que le meilleur système à adopter pour le remboursement devrait être le paiement de mensualités analogues à celles qu'exigent les sociétés d'habitations ouvrières. Les mensualités pourraient toutefois se remplacer dans certains cas par des paiements périodiques plus espacés.

#### 3° Les dépôts en compte-courant chez les receveurs de contributions.

Nous avons vu que la caisse rurale d'Ath déposait en compte-courant chez le receveur des contributions directes, ses fonds momentanément







disponibles. Le tableau suivant nous donnera le détail des dépôts et des retraits ainsi affectués.

Années	DÉPÔTS		RETRAITS		Solde au 31 déc.
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	
1900	2	1,300.00	1	600.00	1,300.00
1901	11	21,290.00	7	14,000.00	8,590.00
1902	15	30,290.55	10	10,775.00	17,296.21
1903	4	11,490.00	9	19,000.00	12,817.53
1904	4	11,700.00	14	43,398.78	11,118.55
	37	68,499.55	41	57,879.98	11,118.55

En cinq ans, le total des dépôts s'est donc élevé à 68.499.55 francs, et le total des retraits à 57.879.98 francs.

#### 4° Les bilans.

Enfin, les bilans d'un chacun des exercices sociaux nous donneront une idée exacte de la situation financière de la société au 31 décembre.

#### Bilan de 1900.

ACTIF		PASSIF	
1° En caisse . . . . .	152.55	1° Mises . . . . .	145.00
2° Dépôts placés . . . . .	1264.93	2° Dépôts acceptés . . . . .	1450.00
3° Prêts . . . . .	215.00	3° Intérêts dus pour dépôts . . . . .	4.66
4° Intérêts à recevoir pr prêts . . . . .	3.56	4° Par profits et pertes . . . . .	36.38
	<u>1636.04</u>		<u>1636.04</u>

#### Bilan de 1901.

ACTIF		PASSIF	
1° En caisse . . . . .	6.32	1° Mises . . . . .	145.00
2° Dépôts placés . . . . .	8500.55	2° Dépôts acceptés . . . . .	8940.53
3° Prêts . . . . .	556.56	3° Fonds de réserve et de prévision . . . . .	34.88
4° Intérêts à recevoir pour prêts . . . . .	66.40	4° Par profits et pertes . . . . .	9.42
	<u>9129.83</u>		<u>9129.83</u>

#### Bilan de 1902.

ACTIF		PASSIF	
1° En caisse . . . . .	196.44	1° Mises . . . . .	178.00
2° Dépôts placés . . . . .	17248.21	2° Dépôts acceptés . . . . .	19012.66
3° Prêts . . . . .	4830.45	3° Fonds de réserve et de prévision . . . . .	40.80
4° Intérêts à recevoir sur prêts . . . . .	10.07	4° Par profits et pertes . . . . .	51.44
	<u>19382.87</u>		<u>19282.87</u>

#### Bilan de 1903.

ACTIF		PASSIF	
1° En caisse . . . . .	40.07	1° Mises . . . . .	210.00
2° Dépôts placés . . . . .	12817.53	2° Dépôts acceptés . . . . .	12821.73
3° Prêts . . . . .	248.94	3° Réserve et fonds de prévision . . . . .	88.71
4° Débiteurs divers . . . . .	32.00	4° Par profits et pertes . . . . .	28.24
5° Intérêts à recevoir pour prêts . . . . .	10.14		
	<u>13148.68</u>		<u>13148.68</u>

#### Bilan de 1904.

ACTIF		PASSIF	
1° En caisse . . . . .	956.14	1° Mises . . . . .	200.00
2° Dépôts placés . . . . .	11834.85	2° Dépôts acceptés . . . . .	12513.82
3° Prêts . . . . .	206.09	3° Réserve et fonds de prévision . . . . .	116.98
4° Débiteurs divers . . . . .	32.00		
5° Profits et pertes . . . . .	41.70		
	<u>12830.77</u>		<u>12830.77</u>

Le fonds de prévision diminué des 41 francs 70 ne sera donc plus en 1905 que de 75 francs 25 centimes.

#### CONCLUSION

La caisse rurale d'Ath ne compte qu'une vingtaine de membres, habitant presque tous le faubourg de Bruxelles.

Sous des allures modestes, elle a rendu à ses membres de réels services, et elle en rendrait de plus grands encore, si les avantages du crédit sage-ment utilisé étaient plus connus et plus appréciés. Ce sera l'œuvre du temps et de l'expérience.

